RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Poirier	Maire	21 894	11 022		
Jean-Simon Levert	Maire	14 300	7 150		
André Brisson	Maire suppléant	10 670	5 335		
Michel Bédard	Maire suppléant	9 486	4 743		
Alain Lauzon	Conseiller	9 436	4 718		
Lise Lalonde	Conseiller	12 592	4 121		
Carol Oster	Conseiller	9 436	4 718		
Anne Létourneau	Conseiller	1 449	724		
Guy Simard	Conseiller	749	250		

Note

Pierre Poirier: Maire sortant

Jean-Simon Levert: Nouveau maire élu

André Brisson: Maire suppléant jusqu'à octobre Michel Bédard: Maire suppléant depuis novembre

Lise Lalonde: Allocation de départ de 4 350 \$ incluse dans la rémunération

Anne Létourneau: Nouvelle conseillère élue

Guy Simard: Nouveau conseiller élu

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).